

L'IMPORTANCE DES DRONES DANS LES CONFLITS CONTEMPORAINS

FAUSTINE DORINET
23 NOVEMBRE 2022



Crédit photo : Le Petit Juriste

L'IMPORTANCE DES DRONES DANS LES CONFLITS CONTEMPORAINS

À l'automne 2020, la guerre qui opposait l'Arménie et l'Azerbaïdjan au Haut Karabagh a été qualifiée de « guerre des drones ». En effet, les drones pilotés par l'Azerbaïdjan ont constitué une menace majeure pour les forces armées, comme pour les civils arméniens.

La « guerre des drones » est donc une réalité dans les armées, mais qu'est ce qu'un drone militaire ? Il s'agit d'un engin militaire piloté à distance, qui peut être volant, terrestre ou amphibie. Sa forme la plus répandue est évidemment celle de l'engin volant automatisé.

LES DRONES : UN APPORT INCONTOURNABLE D'INFORMATIONS

Un rapport du Bard College souligne qu'au cours de la dernière décennie, le nombre de pays utilisant des drones armés a augmenté de 58%. Les drones militaires sont donc devenus des équipements quasi standards pour les armées, avec une flotte mondiale qui dépasserait de loin les 20 000 appareils.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DRONES

Les premiers modèles de drones ont été mis au point par Israël durant les années 1970. Dès lors, le développement des drones s'accélère et suscite un intérêt croissant. En effet, les missions qui leur sont dévolues sont très variées :

- observation et surveillance ;
- écoute des signaux électromagnétiques ;
- détection de missiles balistiques grâce à une alerte avancée ;
- relais de communication ;
- illumination de cibles ;
- brouillage ;
- et, pour certains, bombardements.

Les drones sont très divers par leur taille, leur endurance, leur altitude opérationnelle, leur portée, leur capacité d'emport et leur mise en œuvre. On distingue ainsi plusieurs types de drones :

- le micro-drone, qui n'en est qu'au stade de la recherche, et serait une aide au combat urbain ;
- le drone tactique, déjà utilisé par l'armée de terre ;
- le drone de longue endurance, qui répond à des missions de surveillance de longue distance ;
- le drone stratégique HALE (Haute Altitude Longue Endurance), destiné à des missions de reconnaissance stratégique à longue portée ;
- le MALE (Medium Long Altitude Endurance) qui vise à fournir un drone de reconnaissance volant à moyenne altitude et de grande autonomie.

L'IMPORTANCE DES DRONES DANS LES CONFLITS CONTEMPORAINS

UNE RÉVOLUTION TACTIQUE ET STRATÉGIQUE

Les drones représentent une rupture opérationnelle et stratégique. En effet, l'absence d'équipage à bord permet aux drones d'effectuer des missions de plus longue durée ou à plus fort risque, et permet des coûts réduits par rapport à des avions avec équipage, en effectuant des missions similaires. En Libye par exemple, l'emploi massif de drones par la Turquie en 2020 en soutien au gouvernement d'union nationale contre les forces du maréchal Khalifa Haftar, a conduit les forces turques d'affirmer leur combat. En effet, l'intégration des drones au dispositif armé turc a permis de combler les lacunes de son aviation et de submerger les capacités de défense adverses.

Les groupes armés terroristes parviennent à « bricoler » des drones civils en les chargeant de matériel militaire à des fins d'observation ou de frappe, complexifiant la lutte antiterroriste. Les drones permettent ainsi de flouter la frontière entre les temps de paix et les temps de guerre : ils ont la capacité de se présenter autant en simple moyen d'observation qu'aussi bien en outil offensif de l'armée. De plus, la perte d'un drone est moins importante que la perte d'un avion avec équipage, ce qui complexifie la compréhension stratégique d'un conflit, ne sachant pas quel est le rôle réel d'un drone et comment ajuster son niveau d'engagement face à son utilisation.

DRONES, CAPACITÉS DÉSORMAIS INCONTOURNABLES POUR LES ARMÉES FRANÇAISES

L'armée française emploie des drones en opérations depuis la guerre du Golfe. Les drones fusées ont également été utilisés dans les Balkans et au Tchad. En opérations extérieures, les armées françaises emploient systématiquement des drones pour préparer et accompagner leurs interventions. Le général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace, indique ainsi que les drones collectent dorénavant près de 50 % du renseignement d'origine image recueilli en bande sahélo-saharienne.

Voici le parc actuel des armées françaises :

Des drones MALE capables d'agir à l'échelle d'un théâtre d'opérations ou d'une zone maritime ;

Des drones tactiques, de plus petite taille, adaptés à la manœuvre d'un groupement tactique ou aux opérations navales ;

Des micro et nano drones, dérivés du marché civil, adaptés à la protection d'emprises, à l'emploi par une unité tactique en zone urbaine et par les forces spéciales ;

Des drones qui ne sont pas encore sur le marché, ce qui impose une veille active sur les prochaines ruptures technologiques.



L'IMPORTANCE DES DRONES DANS LES CONFLITS CONTEMPORAINS

DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE, UNE MUTABILITE CONTINUE

COMPRENDRE LA MENACE

Les pays s'interrogent quant à la robustesse de leur défense anti-drone. En effet, nous assistons à des drones déployés en essais : les drones kamikazes. L'apparition de ce nouveau mode tactique date de 2014, quand des milices pro-russes du Donbass ukrainien ont coordonné le repérage de leurs cibles avec des salves de roquettes. De plus, des essaims de drones qualifiés de « kamikazes » ont également été employés par l'État Islamique en Irak, particulièrement lors de la bataille de Mossoul, en 2016. Ces drones kamikazes ont coûté la vie à deux français : ils avaient explosé une fois au sol. Il importe donc de s'assurer de la protection de tous les éléments humains et matériels déployés. En effet, l'emploi des drones en meute fait courir le risque de saturation des systèmes d'armes, des bâtiments d'une force navale, ou d'une remise en question de la supériorité aérienne. La France a pris conscience de la menace constituée par les drones, notamment de loisirs, comme en 2014 avec le survol par des drones de plusieurs centrales nucléaires. Un drone de loisirs peut de fait être utilisé par un particulier, un espion ou un terroriste. Ainsi, les menaces sur le territoire peuvent être regroupées en deux grandes catégories : l'usage malveillant des drones, y compris criminel, et l'usage des drones à des fins terroristes.



Crédit photo : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

RÉPONDRE À LA MENACE DES DRONES

En matière de lutte anti-drones, les développements portent sur deux domaines : la détection et la neutralisation. Il s'agit d'adapter aux drones la même logique que celle qui prévaut dans le domaine de la défense aérienne : détecter, identifier, classifier, et intervenir. En matière de détection, le réseau sur lequel s'appuie le centre national des opérations aériennes de l'Armée de l'air et de l'espace pour assurer la mission de défense aérienne ne permet pas de détecter de manière certaine tous les drones, notamment les drones de petite taille. En matière de neutralisation, la technique qui a longtemps prévalu était le feu contre les drones intrusifs. La gendarmerie nationale s'est ainsi équipée de fusils et de pistolets brouilleurs, qui permettent de couper la liaison entre le drone et la télécommande du télépilote. Elle dispose d'une trentaine de kits anti-drones, composés chacun d'une station de détection tactique, de deux armes de brouillage et de matériel de saisie des drones brouillés. La Préfecture de police de Paris est également équipée de kits de détection et de fusils-brouilleurs afin de mettre en œuvre sa composante RADIANT (recherche active de drones intrusifs, acquisition, neutralisation) dans le cadre de grands événements. Celle-ci consiste à combiner plusieurs moyens de détection (caméras, radars, goniomètres, etc.) et de neutralisation. Cependant, les capacités actuelles ne permettent pas d'assurer la protection permanente de l'ensemble des sites stratégiques.

DE NOUVEAUX ESPACES DE CONFLICTUALITÉ

Non seulement les drones donnent accès à des environnements difficiles d'accès pour l'Homme, mais ils y apportent aussi leur capacité de permanence. Cela se traduit par une inévitable militarisation de ces environnements qui ne sont plus protégés par leur inhospitalité. Deux domaines illustrent le poids croissant que prennent les drones dans les nouveaux espaces de conflictualité : les grands fonds et l'espace.

L'IMPORTANCE DES DRONES DANS LES CONFLITS CONTEMPORAINS

La « guerre des grands fonds » n'est plus qu'imagination et les câbles de communication traversant les océans ne sont plus à l'abri de tentatives d'espionnage ou de sabotage. Alors que 95 % des données mondiales échangées transitent par ces câbles, leur vulnérabilité appelle à la plus grande vigilance. Par exemple, l'épave du sous-marin « Minerve » a pu être localisée grâce aux drones de la compagnie américaine Ocean Infinity, spécialisée dans l'étude des fonds marins. Cette capacité intéresse fortement les différentes marines du monde qui y perçoivent une nouvelle capacité pouvant accompagner les sous-marins traditionnels.

Les représentants de l'état-major de la Marine ont indiqué qu'en la matière, la France faisait figure de pionnière, grâce aux programmes « système de lutte anti-mine du futur » (SLAM-F) et « capacité hydrographique et océanographique du futur » (CHOF).

Ces dernières années, l'espace est aussi devenu un nouveau lieu de conflictualité et les drones participent grandement à son arsenalisation : en mai 2020, la Space Force américaine a procédé au sixième lancement du mystérieux avion spatial militaire sans équipage, connu sous le nom d'X 37B, qui n'est rien d'autre qu'un drone spatial. Quelques mois plus tard, la Chine a procédé à un vol d'essai d'un avion spatial à son tour. L'espace pourrait ainsi voir se développer des drones divers chargés par exemple de l'observation ainsi que de la neutralisation de satellites. En France, Airbus et Thales Alenia Space travaillent depuis plusieurs années au développement de pseudo-satellites de haute altitude qui pourraient offrir d'intéressantes opportunités pour les armées.

QUESTIONS ETHIQUES ET JURIDIQUES À L'USAGE DES DRONES MILITAIRES

Enfin, l'usage de drones militaires soulève de nombreuses questions tant éthiques que juridiques. D'abord, la non réciprocité du risque : en effet, l'opérateur du drone ne risque pas directement sa vie. De plus, leur autonomie de plus en plus développée leur octroie la capacité d'identifier une cible sans intervention humaine. Par ailleurs, des réglementations juridiques ont été adoptées pour les "aéronefs circulant sans personne à bord", comme en France, mais s'avèrent insuffisantes : globalement, le même corpus juridique s'applique tant aux avions de chasse qu'aux mini-drones. Enfin, les contraintes entre les restrictions appliquées au monde civil et les besoins opérationnels des armées, comme la captation d'image et le survol des personnes, questionnent.



Crédit photo : Drone Reaper, General Atomics

SOURCES

- Baudu stéphane & Lassalle Jean. (2021, 7 juillet). RAPPORT D'INFORMATION PAR LA COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la guerre des drones. assemblée-nationale.
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_def/l15b4320_rapport-information#_Toc256000010
- Nogrix, P. & Bergé-Lavigne, M. (2006, 22 février). Le rôle des drones dans les armées. Sénat.fr.
https://www.senat.fr/rap/r05-215/r05-215_mono.html#toc67





SUIVEZ DEF'INSEEC SUR

